Portail Familles

La municipalité de Batz-sur-Mer a placé les enfants au coeur de son projet municipal. Tous les services dédiés à l'Enfance et à la Jeunesse se coordonnent pour participer au plein épanouissement des enfants, de leurs parents et de leurs grands-parents !

Vous pouvez accéder au portail Familles de la commune de Batz-sur-Mer :

Cet espace va vous permettre d'organiser la journée de vos enfants dans les différents services municipaux qui concernent la vie scolaire et les vacances des 3 - 17 ans. Vous y trouverez des informations pratiques liées à l'organisation de chaque structure, et plus encore, vous pourrez les inscrire et payer vos factures 7j/7 et 24h/24, selon votre disponibilité.

- Accueil périscolaire
- Restaurant scolaire
- Accueil de loisirs
- Espace jeunes

Vous n'avez pas d'accès pour le portail familles ?

1. Téléchargez et remplissez le formulaire d'inscription à télécharger ci-dessous
2. Retournez-le à l'accueil de la mairie ou par mail à l'adresse sej@mairie-batzsurmer.fr
3. Vous recevrez par mail un identifiant qui vous permettra d'accéder au portail familles
4. Une fois connecté(e), découvrez l'utilisation du portail familles de la commune de Batz-sur-Mer en suivant le guide d'utilisation que vous pouvez télécharger ci-dessous, et complétez votre dossier pour accéder au calendrier des inscriptions.

Accédez au portail familles en cliquant sur ce lien :
https://batzsurmer.portail-familles.app/

batz sur mer & ses villages
Conformité RGAA
Non conforme
MAIRIE DE BATZ-SUR-MER
34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-batzsurmer.fr
02 40 23 92 25